

LE JOUR, 1945

27 Avril 1945

LE PROCES DU MARECHAL PETAIN

Tout indique qu'au procès du maréchal Pétain seront dévoilées des choses secrètes et favorables.

C'est une étrange existence que celle de ce vieillard qui, aux jours terribles de Verdun, il y a de cela plus de vingt cinq ans, parut et fut un des sauveurs de la France. Depuis, une destinée singulière l'a montré, à travers la chronique et l'histoire, comme un faible et un pusillanime, comme l'homme de la défaite et de la résignation. On l'a vu finalement, durant quatre ans, gouverner la France dans des conditions inhumaines, sous le contrôle de l'Allemagne.

Le maréchal n'était que colonel. A près de soixante ans, au début de la guerre de 1914. Il a fourni à partir d'un âge où l'on prend sa retraite, une double et extraordinaire carrière. Il fut une fois le héros et une autre fois le coupable. Il y a dans la vie de ces contradictions que la raison demande à discuter. Celles du cas Pétain le seront, sans doute, à ce procès qui aboutira, espérons-le à une réconciliation, au moins partielle, des français.

C'est chose facile de dire aujourd'hui qu'on pouvait braver l'Allemagne. On sait pourtant que, de 1940 à 1945, cent mille français, au moins, ont été fusillés, ou mitraillés par les Allemands, comme rebelles ou comme otages. Un tel chiffre devrait faire réfléchir jusqu'aux plus déchaînés. L'Allemagne, dans la victoire, est un maître très dur qui sait briser les rébellions. On l'a vu de toutes les manières. Pourtant, la résistance française fut extrêmement active et efficace.

Tout montre aussi que l'évolution des événements impliquait, à Vichy, une foule d'arrière-pensées.

L'avenir établira que les Allemands, malgré toutes les ressources de leur police et de leur information furent, à deux ou trois reprises, pris au piège de la manœuvre française.

Nous n'anticiperons pas sur le procès de demain et sur ce que l'histoire retiendra. Nous admettrons seulement que les français, sous la botte allemande, réagirent plus vivement que les Allemands sous la botte de l'empereur, de 1806 à 1812.

A coté de bien des vertus, si l'oubli n'est pas le propre des français, il est au premier plan dans leur caractère.

On devrait, à la première audience du procès du Maréchal, lire à haute voix, dans Bainville ou un autre, l'histoire de l'occupation française de l'Allemagne par Napoléon 1^{er}.

Ce rappel du passé serait excellent pour le présent et pour l'avenir de la France.